

Rouen, le 12 janvier 2010

Monsieur le Proviseur,

Nous avons pris bonne note de l'organisation de la demi-journée banalisée du 18 janvier 2010 au sujet de la mise en place de la réforme des lycées, et vous remercions de bien vouloir répondre à la demande d'information faite par de nombreux enseignants du lycée.

Nous serons donc présents pour pouvoir être informés, vous poser des questions et prendre connaissance des propositions que vous avez élaborées en ce qui concerne la gestion du volant d'heures dédiées aux dédoublements.

Cependant, nous restons totalement opposés au contenu de cette réforme qui appauvrit les enseignements et dégrade les conditions d'enseignement . Nous constatons que cette réforme n'est pas au service de la réussite des élèves mais qu'elle est dictée par des injonctions de réductions des postes d'enseignants .

Nous sommes également profondément heurtés par le passage en force du ministre de l'Éducation, qui trouve sa traduction dans l'incroyable calendrier de mise en œuvre qui nous est imposé, qui ne permet pas la mise en place d'une réelle concertation et encore moins d'une réflexion collective.

Concernant l'accompagnement dit « personnalisé » , nous dénonçons l'incompatibilité entre les objectifs « publicitaires » annoncés dans la réforme et la réalité des faits : 2 heures hebdomadaires attribuées à plein effectif de classe sans aucune heure de concertation prévue pour permettre aux équipes de mettre en place ce dispositif aussi ambitieux qu'indéfini.

Nous ne souhaitons donc pas cautionner ce simulacre de concertation, qui s'apparente à une opération de communication .

Nous ne souhaitons pas non plus être les gestionnaires de la pénurie organisée par cette réforme des lycées.

Nous nous refusons enfin à tenter de compenser les dispositions de cette réforme en réfléchissant à l'accompagnement « personnalisé » dans des conditions trompeuses.

Pour toutes ces raisons, nous ne contribuerons pas à la réflexion à laquelle vous nous appelez et nous renvoyons notre ministère à ses responsabilités dans la mise en œuvre de cette mauvaise réforme.

Nous vous assurons de notre capacité à nous engager par ailleurs dans de véritables réflexions, au sujet de projets pédagogiques et éducatifs partagés au service de l'élève et vous prions de croire, monsieur le Proviseur, en notre engagement pour le service Public d'Éducation .

NOM	Prénom	Fonction	Signature